

SDMS

Société de Développement des Mayens –de –Sion

Procès- verbal de l'Assemblée générale du 21 juillet 2018

Comité : Nicolas Allet, Geneviève Hemmeler, Vincent Pellissier, Romaine Thélin, Tristan de Quay , Aline Hemmeler, Matthieu Zimmermann et Stéphanie Lipawski Pont (représentante de la commune de Vex).

Excusé : William Wühtrich,

Nicolas souhaite la bienvenue aux 49 personnes présentes, remercie son comité, ainsi que Bernard et Lilly Rudaz qui nous accueillent. Il déclare la séance ouverte à 10h35.

Nicolas présente l'ordre du jour.

1) Lecture du PV de l'Assemblée générale de 2017. Sa lecture n'étant pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport des activités de l'année 2017.

Nicolas relève la bonne participation des estivants aux activités proposées par la SDMS et souligne l'ambiance amicale et chaleureuse qui y règne.

17 juin :

Corvée de la place des fêtes et des Tennis. Très faible participation, raison pour laquelle nous mandatons une personne pour faire les travaux de jardinage.

16 juillet :

Apéritif de Bienvenue au Relais des Mayens-de-Sion. Cet apéritif rencontre toujours un vif succès. Ce moment de partage est apprécié par nos membres et nous remercions le Relais de nous permettre d'organiser cet évènement sur leur terrasse.

9 juillet :

Journée des enfants. Participation d'environ 40 enfants. Ce fût le passage de témoin entre Alexia et Aline, qui a repris cette activité phare des Mayens. Merci à tous les bénévoles qui permettent la réussite de cette joyeuse journée.

22 juillet :

AG et raclette des estivants. La participation à l'AG s'élève à 53 personnes. Cette séance, très dynamique et constructive, particulièrement en ce qui concerne les sujets des tennis et des taxes de séjour. Merci à M. Defago, Président de Vex, d'avoir donné les informations requises. La raclette qui a suivie, rencontre toujours le même succès.

26 juillet :

Visite guidée de la ville de Sion. Celle-ci a été annulée pour cause de manque de participants.

29 juillet : Vide grenier : ce fut malheureusement un « flop » total. Le plus important depuis que je préside la SDMS.... Il n'y avait quasi pas d'exposants et encore moins de visiteurs.

30 juillet :

Le traditionnel loto plaît ! Env. 100 personnes sont venues à cette journée. Grâce à l'excellente organisation de Tristan et aux prix alléchants, la bonne humeur était de mise. Une activité incontournable, dans une ambiance « bon enfant » à remettre au programme pour 2018.

1^{er} août :

Fête Nationale : Malgré la pluie et la tempête, nous tenus bons et réussis à nourrir tous les participants qui avaient bravé cette météo capricieuse.

Je remercie Grégoire iten pour son discours, mon comité et les bénévoles, sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu.

5 août :

Tournoi des 3 raquettes. Une activité qui plaît toujours autant. Nicolas remercie William pour la remarquable organisation, ainsi que le Relais des Mayens qui propose pour l'occasion des menus à des prix très abordables.

9 août :

L'excursion-balade a été annulée pour cause de mauvais temps. Elle sera remise au programme pour 2018.

11 août :

Conférence au temple protestant.

Celle-ci a été donnée par Monsieur Antoine de Lavallaz et traitait de l'origine, du rôle et des objectifs de la Bourgeoisie de Sion. La SDMS offre, comme chaque année, le verre de l'amitié à la sortie de la conférence.

15 août :

Fête de l'Assomption. Messe suivie d'une raclette pour les estivants des Mayens-de-Sion offerte par la Bourgeoisie de Sion, propriétaire de la chapelle « Notre Dame de bon conseil ». Pour rappel, cette raclette est organisée conjointement par les membres du comité de la SDMS et par ceux de la Bourgeoisie de Sion. Grand succès !

3) Lecture des comptes 2017

Nicolas passe la parole au trésorier Matthieu Zimmermann qui présente les comptes pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018. Ceux-ci sont annexés au PV.

4) Rapport des vérificateurs

Régis Ducrey lit le rapport et confirme la bonne tenue des comptes. Ceux-ci sont **approuvés à l'unanimité** par nos membres.

5) Budget 2017 – 2018

Matthieu présente le budget.
Celui-ci est globalement approuvé par l'Assemblée.

6) Elections et démissions

Romaine souhaite quitter le comité après avoir été pendant 5 ans active en assurant le secrétariat et en participant à l'organisation des divers activités estivales de la SDMS. Elle remet sa clé du cabanon à Nicolas.

Raphaëlle Marty-Terrettaz rejoint le comité pour s'occuper essentiellement de l'activité Tennis, en remplacement de Alix de Dardel.

7) Tennis

Pour le moment, la commune de Vex ne souhaite pas reprendre les tennis. Une fusion des communes de Vex et Hérémenche est actuellement en discussion. Une fois la décision prise, Vex s'adressera à la SDMS et proposera un projet concret pour les Tennis des Mayens-de-Sion.

La commune de Vex possède également des parts du TCMS. Des discussions seront menées avec la commune qui souhaiterait voir l'utilisation des tennis ouverte à tout le monde. Il est souhaitable de trouver un accord sur le mode d'utilisation des tennis afin de pouvoir disposer des revenus des taxes de séjour et d'améliorer ainsi leur fonctionnement (système de réservations, entretien, rénovations etc.)

Les cours de tennis pour l'année 2018 seront bien sûr maintenus. Raphaëlle Marty se chargera de l'organisation des cours en remplacement d'Alix de Dardel.

Nicolas rappelle que l'entier du comité de la SDMS est 100% bénévole et que les nombreuses tâches, discussions avec la commune et autres préoccupations de la SDMS, s'ajoutent au quotidien de chaque membre du Comité.

8) Vision globale de l'avenir de la SDMS et du développement des Mayens-de-Sion

A ce jour la question se pose à savoir si la SDMS souhaite se développer ou pas. La commune de Vex veut savoir si la SDMS intègre la nouvelle structure « en construction » ou si ses membres veulent développer leur propre vie de quartier. Il y a donc matière à réflexion.....

Questions individuelles de nos membres :

Régis Ducrey aimerait que les propositions soumises à l'AG soient connues par nos membres par mail **avant** l'AG. Ainsi toute décision peut être prise et soumise à l'approbation de nos membres immédiatement. Ainsi l'avancement des actions en cours gagnerait en efficacité.

Romaine de Kalbermatten demande impérativement que vu l'importance des taxes de séjour, la place de jeux, ping-pong, balançoire et tennis soit mis en état de fonctionnement et révisé en fin de saison.

Nicolas de Skovronski demande une limitation de vitesse en zone 30 depuis le Restaurant du Relais jusqu'au début du Bisse de Vex. En effet, de nombreux enfants se déplacent dans cette zone, pour se rendre à la place de jeux.

Anne de Riedmatten souhaite l'installation d'un banc à Colliore d'en Haut pour attendre le bus.

Tristan de Quay souhaite connaître le nombre de chalets des Mayens-de-Sion qui payent la taxe de séjour.

Le président, Nicolas Allet, clôt la séance à 12h05 et invite les participants à un apéritif offert par la SDMS.

La Conversion, le 20 octobre 2018

La secrétaire : Romaine Thélin